



ZONE SUD - EST AVIRON

TÊTE DE RIVIÈRE INTERRÉGIONALE DE CRESSIN-ROCHEFORT

Juniors - Seniors - Handis

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2011

1. ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec le Comité de Savoie, la ligue de Rhône-Alpes et les cadres techniques de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est :

Vincent BUSSER, Veneuze 71240 ETRIGNY
Adresse email : vincent.busser@aliceadsl.fr
Tél. : 06 16 95 74 10

Correspondant local :

Eric PARIS, Avenue du Rhône, 73170 YENNE
Adresse email : e.paris@chs-savoie.fr
Tel : 06 87 32 41 72

Coordonnateur Technique :

Luc MONTIGON
Adresse email : luc.montigon@avironfrance.fr
Tel : 06 87 78 81 67

2. DESCRIPTIF

Parcours chronométré de 3000m pour les handis-aviron (AS et TA) et de 6000m pour les juniors, seniors et handis-aviron (LTA).

Cette épreuve s'inscrit dans le programme du chemin de sélection de la Direction Technique Nationale et de certaines ligues. **Pour répondre aux « règles de sélection des rameurs et de qualification des Equipes de France » les rameurs et rameuses junior et senior -de 23 ans doivent effectuer ce parcours en 1x.**

3. LIEU

Parc à bateau : camping des Ecoinçons, 01350 CRESSIN-ROCHEFORT

4. ENGAGEMENT

Ils doivent être réalisés sur le site Internet de la FFSA : www.avironfrance.asso.fr

Ouverture des inscriptions : Lundi 17 octobre 2011 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 4 novembre 2011 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 4 novembre 2011 à 20h00

Le coût de l'engagement est de 3,50 € par siège.

Afin de valider votre inscription, les chèques (libellés à l'ordre de « Comité de Savoie ») devront être remis lors de la réunion des délégués.

5. DISCIPLINES

SENIOR - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 1 HS2- deux rameurs en pointe sans barreur
- 2 HSPL2- deux rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 3 HS1X un rameur en couple
- 4 HSPL1X un rameur en couple poids léger
- 5 FS2- deux rameuses en pointe sans barreur
- 6 FS1X une rameuse en couple
- 7 FSPL1X une rameuse en couple poids léger

JUNIOR - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 8 HJ2- deux rameurs en pointe sans barreur
- 9 HJ1X un rameur en couple
- 10 FJ2- deux rameuses en pointe sans barreur
- 11 FJ1X une rameuse en couple

HANDI - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 12 HLTA2- deux rameurs en pointe jambes tronc bras
- 13 FLTA2- deux rameuses en pointe jambes tronc bras

HANDI - distance de course : 3000 m

N° Code Bateau

- 14 HTA1X un rameur en couple tronc bras*
- 15 FTA1X une rameuse en couple tronc bras*
- 16 HAS1X un rameur en couple épaules et bras seuls*
- 17 FAS1X une rameuse en couple épaules et bras seuls*

*Bateau FISA :

6. PARCOURS

Voir document en annexe.

7. DISPOSITIONS GENERALES

8.1. La réunion des délégués : aura lieu le dimanche 13 novembre 2011 à 10 heures au parc à bateaux.

8.2. Les numéros : La distribution est ouverte pendant la réunion des délégués contre une caution de 10 €.

8.3. Rameurs poids léger : lors de cette épreuve, seul le poids individuel est limité. Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.

8.4. Les rotations de bateaux ne sont pas autorisées.

8.5. Les départs : l'écart entre les bateaux est de 30 secondes.

8.6. Les programmes ne sont pas fournis par le comité d'organisation, ils sont téléchargeables sur les sites Internet et envoyés par courrier électronique.

8.7. Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'état en liaison avec la structure support.

8.8. La sécurité est assurée par des spécialistes (plongeurs, pompiers, secouristes, médecin) en liaison avec le Comité de Savoie et la zone Sud-Est.

8.9. L'arbitrage est coordonné par un arbitre fédéral en relation avec le coordonnateur technique et le responsable de zone.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron : <http://www.aviron-rhone-alpes.org>

- de la ligue d'Aviron de Bourgogne : <http://www.ligue-bourgogne-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « vincent.busser@aliceadsl.fr ».

9. ECHEANCIER

Judi 13 octobre 2011 : Envoi de la fiche technique.

Lundi 17 octobre 2011 : Ouverture des inscriptions.

Vendredi 4 novembre 2011 : Clôture des inscriptions.

Vendredi 4 novembre 2011 : consultation de la liste des engagés.

Mardi 8 novembre 2011 : mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ.

Dimanche 13 novembre 2011 : Envoi des résultats.

10. PROGRAMME

COURSE N°	CATEGORIE	HORAIRES	DISTANCE	
1+ 2	HS2- et HSPL2-	11H00	6000 M	
3+4	HS1X et HSPL1X		6000 M	
5	FS2-		6000 M	
6+7	FS1X et FSPL1X		6000 M	
8	HJ2-		6000 M	
9	HJ1X		6000 M	
10	FJ2-		6000 M	
11	FJ1X		6000 M	
12	HLTA2-			6000 M
13	FLTA2-			6000 M
14	HTA1X			3000 M
15	FTA1X		3000 M	
16	HAS1X		3000 M	
17	FAS1X		3000 M	

Vincent BUSSER
Responsable de la Zone Sud-est



Julien HOUSSET
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Zone Sud-est

